

Septembre 2013

J'espère sincèrement que chacun d'entre vous a passé un agréable été. Le vent fort et froid que nous avons enduré pendant ces derniers jours nous a brutalement rappelé que la saison estivale tirait à sa fin.

L'automne pointe son nez sur les feuilles des arbres.

Premier événement majeur : la rentrée scolaire. Elle s'est déroulée sereinement et je remercie l'ensemble des professeurs des écoles, Atsem et personnel communal pour leur participation active dans la réussite de ce moment important pour les enfants et les parents de la commune.

Les effectifs sont de 151 pour l'école élémentaire et 109 pour l'école maternelle, assez stables par rapport à l'année précédente.

Dans un édito précédent, j'avais déjà évoqué le projet de Zone Agricole Protégée (ZAP). Ce dernier a enfin pris forme avec l'arrêté de création signé par le Préfet du Var.

Cette ZAP est la première dans le Var et de loin la plus vaste de la Région PACA avec 1 100 ha. Notre exemple fait école et déjà d'autres communes nous contactent afin de connaître les modalités de création d'une ZAP. Nous ne pouvons que les y encourager.

Nous sommes fiers de l'aboutissement de ce projet qui a débuté au début de notre mandat. Je tiens à remercier tout d'abord les élus qui se sont impliqués avec beaucoup de ténacité dans ce dossier et les agriculteurs qui nous ont soutenus dans cette démarche et sans qui, rien n'aurait pu être fait.

Un des premiers objectifs de la ZAP est de protéger les terres agricoles contre la spéculation et l'urbanisation. Elle permet notamment aux agriculteurs de pouvoir développer et pérenniser leur activité en accédant au foncier à des prix « réalistes ».

Une première étape est franchie. Il nous faut maintenant continuer et mettre en place des actions concrètes visant à rendre ce projet vivant et innovant. Nous y travaillons déjà.

Sur la commune la viticulture représente 80 % de l'activité agricole. Outre le volet économique important, cette activité fait rayonner La Roquebrussanne bien au-delà les limites communales. Les vins sont régulièrement primés lors des concours agricoles.

L'agriculture participe également au maintien de la qualité des paysages et de notre environnement naturel.

Alors que la saison des maraîchers tire à sa fin, celle des viticulteurs a commencé avec les vendanges, fruit du travail de toute une année. Je leur souhaite une bonne récolte en vue de vins que nous aurons le plaisir de découvrir prochainement.

Le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume avance bien et nous sommes en passe de réussir à tenir le calendrier ambitieux que nous avons fixé au début de l'année, à savoir finaliser le diagnostic partagé du futur parc pour décembre 2013.

Ce dernier a été récemment envoyé pour avis aux services de la Région, des Départements, de l'État, et nous sommes optimistes sur la suite.

Loin de mettre ce territoire sous cloche et de tout interdire (comme je l'entends parfois), le projet de PNR de la Sainte-Baume est un excellent outil de développement pour nos communes. La

labellisation de l'état est une reconnaissance de la qualité remarquable et exceptionnelle du territoire dont La Roquebrussanne fait partie.

Deux grandes réunions de restitution sont programmées pour la fin de l'année. Je ne manquerai pas de vous communiquer les dates et lieux de ces réunions afin que puissiez y assister nombreux.

Maintenir le juste équilibre entre développement de notre commune et protection de notre cadre de vie voilà tout l'enjeu des décisions que nous sommes amenés à prendre pour le futur.

La Roquebrussannement vôtre,

Michel Gros